

---

# **PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON**

**23 MARS > 06 AVRIL 2021**

---

# SOMMAIRE

---

---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(1 article)

---

---



mercredi 31 mars 2021

### Vote du budget : gérer l'immédiat et voir loin (399 mots)

Le budget était à l'ordre du jour du dernier conseil communautaire, qui s'est déroulé dans la salle multi-activités de Pont...

Page 5

---

---

## COMMUNES MOSELLE ET MADON

(6 articles)

---

---



mardi 23 mars 2021

### Une convention avec le club de pétanque (366 mots)

● Marché de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux secs rue de Nancy. ...

Page 7



jeudi 25 mars 2021

### Le lycée La Tournelle relève le défi de la transition énergétique

(316 mots)

Dans le cadre de la labellisation E3D (Établissement en démarche de développement durable) du lycée La Tournelle, l'établis...

Page 8



vendredi 26 mars 2021  
06:30

### Amandine a repris sa production de fromages de chèvres

(469 mots)

Grâce à la générosité des habitants, Amandine Lesperlette a pu reprendre son activité mise en danger par un bouleversement dans sa vie privée. Depuis le 1...

Page 9



dimanche 28 mars 2021

### La ville réaffirme son soutien au monde culturel (157 mots)

Le maire, Pascal Schneider, s'est rendu au centre culturel Jean-L'Hôte, accompagné des élus Sophie Delandre et Jean-Paul Lo...

Page 11



mardi 30 mars 2021

### Le budget primitif est voté (239 mots)

Lors du dernier conseil municipal, huit délibérations ont été votées à l'unanimité : - Indemnités de sinist...

Page 12



vendredi 2 avril 2021

### Au conseil municipal (184 mots)

Lors du conseil municipal du 24 mars, 10 délibérations ont été votées. ■ Budget. Le compte administratif ...

Page 13

---

---

## ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)

---

---



lundi 29 mars 2021

### La transition numérique sans les risques, c'est possible

(380 mots)

Visibilité sur internet. Vente de produits et de services. Le plan de relance numérique de l'agence de développement Terres...

Page 15

---

---

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES MOSELLE ET  
MADON

---

---

## Vote du budget : gérer l'immédiat et voir loin

La dernière réunion du conseil communautaire était consacrée au vote du budget. Le vice-président Richard Renaudin a expliqué combien la crise liée à la Covid avait impacté les finances de la CCMM. L'heure est à la mise en œuvre d'un plan d'économie mais sans toucher à l'impôt.

**L**e budget était à l'ordre du jour du dernier conseil communautaire, qui s'est déroulé dans la salle multi-activités de Pont-Saint-Vincent.

En préambule, le président Filipe Pinho a souligné qu'il fallait tout faire pour trouver des recettes « non fiscales » : « Il nous faudra chercher 5 % de recettes supplémentaires avant la fin du mandat. Plusieurs pistes sont à étudier comme la création d'une centrale hydroélectrique qui nous permettra de profiter des atouts naturels qu'offre notre territoire. »

### La Covid a impacté les finances

Il a passé la parole à Richard Renaudin, vice-président chargé des finances, pour présenter les différents budgets aux élus. Richard Renaudin a débuté en expliquant que ceux-ci avaient été réalisés dans le contexte sanitaire dû à la Covid, qui impactait de manière sensible les finances de la CCMM, notamment avec la fermeture de la piscine qui n'a pas pu en-

gendrer toutes les recettes attendues dans un fonctionnement normal.

Il a également cité les nouvelles dispositions gouvernementales, avec une baisse significative des dotations et des subventions qui seront désormais versées uniquement sur des projets compatibles avec les nouvelles orientations de l'État.

### Mise en œuvre d'un plan d'économie

Dans ce cadre, il a informé qu'un grand travail de renégociation des prêts avait été réalisé afin de réduire l'endettement de la CCMM et de permettre également de « nouvelles marges de manœuvre » financières.

Il a également annoncé la mise en œuvre d'un plan d'économie visant à « encaisser » une partie de l'impact de la crise sanitaire sans actionner le levier fiscal. Sur ce point il a informé que les taux d'impositions restaient inchangés avec 2,45 % pour la taxe sur le foncier bâti, 26,30 % pour la cotisation foncière des entreprises,

8,50 % + part variable pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et que la taxe d'habitation était désormais supprimée.

Il a conclu en soulignant que, si ce budget se voulait intermédiaire, il permettait néanmoins d'élaborer une stratégie financière sur la durée du mandat. ■



Filipe Pinho, président de la CCMM, a évoqué la création d'une centrale hydroélectrique. Photo ER



---

---

# COMMUNES MOSELLE ET MADON

---

---



## Une convention avec le club de pétanque

### ● **Marché de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux secs rue de Nancy.**

Dans le cadre de ces travaux d'enfouissement des réseaux secs, préalables à la rénovation des trottoirs de la rue de Nancy (portion entre la ruelle du Vergeron et le cimetière), la commune souhaite s'attacher les services d'un bureau d'études afin de réaliser cette opération. Elle a sollicité, sur les conseils du SDE54, quatre bureaux d'études. Seul Techniconseil a répondu favorablement à la demande. Le conseil a décidé de remettre ce vote à une date ultérieure, afin de contacter d'autres bureaux d'études.

### ● **Acquisition d'une bâche d'incendie**

Il est proposé une bâche incendie d'une contenance de 120m<sup>3</sup> afin de sécuriser le secteur de la rue de Toul. Montant : 4 628,05 €.

### ● **Acquisition des parcelles AH56 et AH59.**

L'installation d'une bâche d'incendie sur la parcelle AH58 étant déconseillée par le SDIS, il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à acquérir pour un euro symbolique les parcelles AH56 et AH59 (appartenant actuellement à Monsieur Deniel), qui sont plus propices à recevoir cette bâche. Délibération votée avec 10 voix pour, 1 contre et 4 abstentions. Après délibération, le conseil accepte également le changement d'affectation de la parcelle AH58 et autorise le Maire à la classer dans le domaine public afin d'en faire une voie d'accès à la bâche d'incendie.

### ● **Acquisition d'un adoucisseur d'eau pour la salle polyvalente**

Le devis de la société Culligan se monte à 3 872 €, celui d'ESC grossiste à 1 378,08 €. Après délibération, le vote est remis à une date ultérieure

afin de prospecter d'autres fournisseurs.

### ● **Passation de convention avec le club de pétanque**

La convention porte sur la mise à disposition de terrain avec l'association La Boule Meulsonne, présidée par M. Jordan Charbonnel. Elle a été acceptée à l'unanimité avec quelques précisions : le nombre de personnes pouvant fréquenter simultanément les 7 terrains est fixé à 50 personnes (hors tournois), et arrêt à 19 heures maximum. Un panneau d'affichage sera positionné sur le site afin d'afficher le règlement d'utilisation et la convention. Des toilettes seront mises à disposition des joueurs mais l'entretien et la fermeture de ces lieux seront sous la responsabilité du club. ■





BANLIEUE SUD—PONT-SAINT-VINCENT

## Le lycée La Tournelle relève le défi de la transition énergétique

Relever le défi de la transition énergétique, c'est le challenge que s'est donné le lycée La Tournelle. Première étape : former les éco-délégués.

Dans le cadre de la labellisation E3D (Établissement en démarche de développement durable) du lycée La Tournelle, l'établissement a instauré depuis quelques mois la mise en place d'éco-délégués. Ce sont des élèves qui mènent des actions environnementales au sein de l'établissement.

Cette quinzaine d'élèves vient de s'inscrire à la nouvelle édition de Cube. S, un projet porté par l'IFPEB (Institut français pour la performance du bâtiment), dont l'objectif correspond au déploiement d'un challenge de réduction des économies d'énergie dans les établissements secondaires. Une inscription placée sous le signe de l'engagement, mais aussi de l'innovation pour faciliter l'appropriation par les élèves de ce défi.

Mercredi matin, deux représentants

du Cerema, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, un établissement public, était présente. Ils ont invité les éco-délégués à une action de deux heures en présentiel, consacrée au kit ambassadeur (réaliser une vidéo tuto pour leurs camarades) et au kit établissement (instruments de mesure). Quels en seront les bénéficiaires pour les élèves, professeurs, personnels administratifs et techniques, élus ? Une diminution des factures d'énergie, une amélioration de la qualité environnementale des bâtiments, une synergie avec les projets éducatifs...

Pour y parvenir, les actions déployées dans le cadre du concours peuvent porter sur l'entretien et la maintenance du bâtiment, sur des travaux destinés à améliorer l'efficacité énergétique, sur les programmes pédagogiques en eux-mêmes, et elles

peuvent aussi idéalement impliquer les occupants : élèves, enseignants, personnel. Cette démarche globale doit se diffuser jusque dans leurs familles. Tous deviennent ainsi les ambassadeurs de ces comportements vertueux. ■



De gauche à droite au 1er plan : Céline Dubreuil (Cerema), Clara Ferry et Lucie Lemfre, toutes deux éco-déléguées.

Plus d'informations sur [www.cube-s.org](http://www.cube-s.org)





## Amandine a repris sa production de fromages de chèvres

**Grâce à la générosité des habitants, Amandine Lesperlette a pu reprendre son activité mise en danger par un bouleversement dans sa vie privée. Depuis le 19 mars, l'éleveuse de chèvres de Lorraine a lancé sa production de fromages dans un garage aménagé mis à disposition par son propriétaire.**

« Je peux vraiment dire que les habitants de Chaligny qui se sont mobilisés pour moi m'ont sauvé la vie ». Après des mois d'angoisse et d'incertitude, Amandine Lesperlette a retrouvé le moral. Depuis le 19 mars, la chevière a repris sa production de fromages de chèvres dans un garage mis à disposition par Mathieu, un habitant de la commune.

« Avec l'aide de son père et d'autres habitants, il a fait des travaux pour que le garage puisse accueillir mon atelier de fabrication », souligne la jeune femme, éleveuses d'une quarantaine de chèvres de Lorraine depuis 2013. « Je ne paie que l'eau et l'électricité que je consomme... C'est un geste fort qui me touche véritablement. Grâce à lui et au collectif Chaligny en transition qui a lancé une cagnotte en ligne, j'ai retrouvé le sourire et la foi ».

En décembre 2020, peu avant Noël, Amandine Lesperlette dont les chèvres s'épanouissent dans un espace naturel de 8 hectares au lieu-dit « La Côte », avait lancé un SOS poignant dans nos colonnes car elle était contrainte de déménager son laboratoire de fabrication suite à un divorce.

« J'ai l'impression de revivre »

« Grâce à ce garage de 40 m<sup>2</sup> environ mis à ma disposition le temps que je puisse acheter un local durablement, avec l'aide de subventions, j'ai vraiment l'impression de revivre. S'il avait fallu laisser tout tomber et abandonner mes filles (ses chèvres), cela aurait été un vrai crève-cœur. Je le redis, mais les habitants ont été formidables ».

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, la chèvrerie d'Amandine a enregistré 47 naissances depuis le 20 février. « Sur ces 47 naissances, je n'ai gardé que 6 chevreaux. Les autres ont été vendus ».

Galvanisée par cet élan de solidarité, Amandine ne compte pas ses heures de travail. « Les journées commencent à 6 h et se terminent à 20 h », souligne-t-elle. « Chaque jour, je dois traire les chèvres, donner le biberon aux chevreaux et fabriquer une centaine de fromages frais que je vends les jeudis dans les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) de Neuves-Maisons, Flavigny-sur-Moselle, Rogéville et Manoncourt-en-Woëvre ». Après avoir été nourries au foin, aux céréales et à la luzerne durant l'hiver, les « filles » d'Amandine vont profiter du printemps pour savourer à nouveau l'herbe fraîche des verts coteaux chalinéens. Le signe d'une vie qui reprend...



[https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/95f59e7d-83d8-41d7-bcb6-d89432832732/NW\\_listA/title-1616707636.jpg](https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/95f59e7d-83d8-41d7-bcb6-d89432832732/NW_listA/title-1616707636.jpg)

La chevière produit une centaine de fromages frais par jour. Photo ER /Jean-Christophe VINCENT.

*par Jean-Christophe Vincent*





BANLIEUE SUD – NEUVES-MAISONS

## La ville réaffirme son soutien au monde culturel

Le maire, Pascal Schneider, s'est rendu au centre culturel Jean-L'Hôte, accompagné des élus Sophie Delandre et Jean-Paul Louis, pour faire un point sur la crise sanitaire, qui impacte fortement la vie des acteurs du monde culturel.

Il a précisé que la majeure partie de la programmation du centre culturel était simplement reportée à la saison suivante. Pascal Schneider a ajouté que la ville de Neuves-Maisons res-

tait à l'écoute de toutes les associations culturelles néodomiennes, précisant que le soutien municipal serait renouvelé. Les élus ont d'ailleurs l'intention de rencontrer les représentants du milieu associatif, culturel notamment mais aussi sportif, afin de faire le point sur l'accompagnement municipal.

Tous espèrent que la situation sanitaire permettra la réouverture prochaine des lieux culturels et que les

citoyens puissent à nouveau se retrouver autour des grandes fêtes et événements à Neuves-Maisons. ■



Les élus se sont rendus au centre culturel Jean-L'Hôte.





## Le budget primitif est voté

Lors du dernier conseil municipal, huit délibérations ont été votées à l'unanimité :

- Indemnités de sinistre : le conseil municipal accepte les indemnités allouées par la MAIF pour un montant de 2.192,76 €, en compensation des dommages causés.

- Chaudières des bâtiments communaux : le contrat d'entretien des cinq chaudières Gaz des bâtiments communaux établi par la SARL MBR, d'un montant de 1176 €, est validé au titre de l'année 2021 et renouvelable par tacite reconduction.

- Demande de subvention « Plan numérique dans les écoles – Plan de relance » : elle concerne l'acquisition de 15 tablettes/accessoires et doit être déposée avant le 31 mars ; l'opération pourra n'être financée qu'en 2022 si les crédits sont insuffisants cette année.

- Office National des Forêts : le programme de travaux de fonctionnement est validé pour un devis estimatif de 8472 € TTC.

- Taux d'imposition 2021 : il est décidé de maintenir les taux du Foncier sur les Propriétés Bâties (32,99 %) et sur les propriétés Non Bâties

(39,60 %).

- Subventions 2021 aux différentes associations : le vote pour un montant de 20 320 € est validé ; le conseil municipal attribue une subvention de 7000 € au CCAS.

- Vote du Budget Primitif 2021, élaboré en Débat d'orientation budgétaire : en fonctionnement 1.090.852,62 € et en investissement 391.620,36 €€.

- Cession de la parcelle cadastrée AC-1037 pour une superficie de 20 m<sup>2</sup> au prix de 15 € à MM. Vaultrin. ■





## Au conseil municipal

Lors du conseil municipal du 24 mars, 10 délibérations ont été votées.

■ **Budget.** Le compte administratif 2020 est voté. En fonctionnement, dépenses, 1.330.641 €, recettes, 1.465.141€; soit un excédent de 134.501 €. En investissement, dépenses, 90.184€, recettes, 163.258 €; soit un excédent de 73.074 €.

■ **Affectation des résultats.** Solde d'exécution de la section d'investis-

sement reporté, 10.968 €; virement de la somme de 10.968 € à la section d'investissement recettes; 446.954 € en report à nouveau fonctionnement recettes.

■ **Budget primitif 2021.** Elaboré en débat d'orientation budgétaire, en fonctionnement, 1.832.368 €; en investissement, 485.121 €.

■ **Taxes 2021.** Il est décidé de ne pas appliquer d'augmentation sur le foncier bâti (37,39) % et sur le foncier

non bâti (29,11 %).

■ **Subventions aux associations.** 8.780 € ont été distribués.

■ **Admission en non-valeur.** Le conseil accepte l'admission en non-valeur pour un montant de 118 €.

■ **Jardins partagés.** Une convention est signée pour la mise à disposition des pâtis. ■



---

---

# ACTUALITÉS DIVERSES

---

---

## La transition numérique sans les risques, c'est possible

Dans le cadre de son plan de relance numérique, l'agence de développement Terres de Lorraine accompagne les entreprises vers la transition digitale. Les avantages sont connus, les risques un peu moins. Des formations gratuites et à distance sont proposées.

**V**isibilité sur internet. Vente de produits et de services. Le plan de relance numérique de l'agence de développement Terres de Lorraine accompagne les entreprises.

Leurs attentes étaient importantes dès le premier confinement. La crise sanitaire a mis en exergue les atouts du e-commerce et du « click & collect » pour toutes les sociétés, y compris les très petites entreprises (TPE).

Les avantages du numérique attirent aussi les escrocs. Certains parviennent à s'introduire dans le système informatique et à prendre les données en otage. Ils les libèrent en échange d'une rançon, c'est le principe du rançongiciel ou ransomware en anglais.

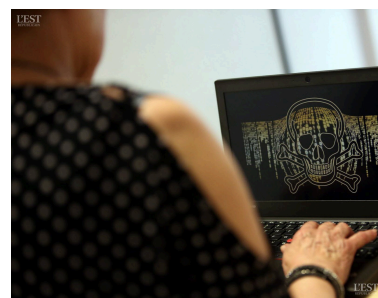
La transition digitale s'opère avec davantage de sécurité grâce à l'atelier #NumHéro 6 proposé le mercredi 31 mars en visioconférence par l'agence de développement Terres de Lorraine.

La session sera animée par Michel

Rochelet, membre de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), délégué « sécurité numérique » pour la région Grand Est.

Il expliquera comment s'armer face à un éventuel rançongiciel en trois étapes : un état de la menace, la marche à suivre en cas d'atteinte du système informatique et les mesures préventives à appliquer.

Le programme d'actions 2020/2021 se décline en sept thèmes qui couvrent l'ensemble des sujets incontournables liés à la transformation digitale des entreprises : optimiser son offre Internet et mobile, mettre sur pied son plan digital, construire sa visibilité sur le Net, utiliser le digital pour être plus performant au quotidien, engager la transition digitale en toute sécurité, trouver l'équilibre dans l'usage du numérique, évaluer et ajuster son plan digital. ■



Un ordinateur portable infecté par un virus informatique, la hantise des entreprises qui n'appliquent pas de mesures préventives. Photo d'illustration ER /Lionel VADAM

par Jérôme Bourguignon

L'inscription est gratuite et en ligne sur le site de l'agence de développement ([developpement.terresdelorraine.org](http://developpement.terresdelorraine.org)) afin de recevoir le lien de connexion Teams. La session se déroulera mercredi 31 mars de 12 h 30 à 13 h 30. Informations et renseignements auprès d'Audrey Mayery au 06.20.89.60.63 ou par mail à « [Audrey.mayery@terresdelorraine.org](mailto:Audrey.mayery@terresdelorraine.org) ».

